

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
MRC de l'Érable
Province de Québec**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX SIÈGE CE 11 OCTOBRE 2022, À 19h00,
TENUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR CHRISTIAN DAIGLE MAIRE.**

Sont présents à cette séance :

Madame Manon Lambert	conseillère numéro	1
Madame Marie-Michelle Roux	conseillère numéro	2
Monsieur Pierre Gosselin	conseiller numéro	3
Monsieur Étienne Vigneault	conseiller numéro	5
Monsieur Vincent Beaudoin	conseiller numéro	4

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadia Roy, directrice générale

Absent : Monsieur Jean Goulet conseiller numéro 6

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2022
4. Adoption des comptes à payer au 31 septembre 2022
5. Départ éducatrice en service de garde
6. Embauche éducatrice en service de garde
7. Embauche opérateur de déneigement
8. Embauche poste de directrice générale
9. Acceptation de la demande d'accès pour les sentiers de motoneiges
10. Acceptation de la demande à la CPTAQ de monsieur Frédéric Marcoux
11. Acceptation soumission pour les chaînes des camions
12. Demande PIIA 535 rue principale-Marcel Lavigne
13. Demande de don fête des enfants
14. Période de questions
15. Levée de la séance

664-10-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Vincent Beaudoin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

665-10-22

**ADOPTION DE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13
SEPTEMBRE 2022**

Il est proposé par Marie-Michelle Roux, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2022 est adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

666-10-22

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 septembre 2022

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois de septembre 2022 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant un montant de 107 541.21\$

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT l'article 3.1 du règlement numéro 53-2018 intitulé *Règlement délégrant le pouvoir de dépenser et décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaire*;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois de septembre 2022 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant 107 541 .21\$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Pierre Gosselin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut. Signer ce ___ du mois de _____ 2022.

Nadia Roy directrice générale

667-10-22

FIN DE CONTRAT EMPLOYÉ NUMÉRO AU SERVICE DE GARDE

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE par cette résolution le contrat de l'employé numéro du service de garde soit terminé en date du 12 septembre 2022;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

668-10-22

NOMINATION AU POSTE D'ÉDUCATRICE EN SERVICE DE GARDE

Sur proposition de Marie-Michelle Roux et appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que Madame Karine Isabel soit embauchée comme éducatrice au service de garde selon les conditions mentionnées au contrat à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et les employés en date du 12 septembre 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

669-10-22

NOMINATION AU POSTE D'OPÉRATEUR EN DÉNEIGEMENT

Sur proposition de Vincent Beaudoin et appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que Monsieur Réjean Deslauriers soit embauché comme opérateur en déneigement selon les conditions mentionnées au contrat à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et les employés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

670-10-22

NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE.

Sur proposition de Manon Lambert et appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que Madame Nadia Roy soit embauchée comme directrice générale et greffière-trésorière à partir de juillet 2022, selon les conditions mentionnées au contrat à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et les employés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

671-10-22

DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE PAR LE CLUB DE MOTONEIGE

Il est proposé par Pierre Gosselin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de donner l'autorisation de passage comme l'an dernier au club de motoneige pour la saison 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

672-10-22

DEMANDE D'APPUI CPTAQ- FRÉDÉRIK MARCOUX

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Frédérick Marcoux désire aliéner une partie du lot 6 117 354 ayant une superficie d'environ 47.32 hectares,

CONSIDÉRANT QUE cette transaction vise à permettre aux acquéreurs, Les Placements MLR d'agrandir leur propriété à vocation forestière;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté agricole et sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots visés et des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Pierre Gosselin et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le préambule fasse partie de la présente résolution et que le conseil municipal appuie la présente demande et recommande à la CPTAQ d'y faire droit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

673-10-22

ACCEPTATION SOUMISSION POUR LES CHAÎNES DES CAMIONS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a reçu quatre soumissions pour les chaînes des camions selon les résultats suivants :

Soumissionnaire	Prix à la TM
Charest International	8059.75\$
Les Pneus PR	9599.15\$
Robitaille Équipement	11530.84\$
Fabrifor inc.	5491.21\$

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu d'accepter la soumission de Fabrifor inc. au montant de 5491.21\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

674-10-22

DEMANDE PIIA 535 RUE PRINCIPALE MARCEL LAVIGNE

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a étudié la demande de PIIA, Provenant de M. Marcel Lavigne visant à autoriser la rénovation d'une galerie en avant de la bâtisse;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax s'est munie d'un règlement sur les plans d'implantations et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT QUE le 535 rue principale se trouve dans la zone qui nécessite une analyse au niveau des plans d'implantations et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT QUE le projet de M. Lavigne vise à construire une galerie dont les matériaux ne perturbent pas l'intégration architecturale de la zone de PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le projet de rénovation utilise des matériaux différents dont la couleur identique à l'originale permet de préserver l'intégration architecturale identifiée par le PIIA;

Considérant qu'aucun autre élément de construction ne vient causer une entrave au PIIA;

Il est proposé par Vincent Beaudoin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la demande de monsieur Marcel Lavigne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

675-10-22

DEMANDE DE DON POUR LA FÊTE DES ENFANTS 2022

Il est proposé par Marie-Michelle Roux, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la demande de don pour la fête des enfants 2022 pour un montant de 750\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Réponse aux diverses questions des citoyens.

676-10-22

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h39

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

Christian Daigle
Maire

Nadia Roy
Directrice générale et greffière-
trésorière